

Brunsson Nils (2007) "Cinquante ans après sa fondation, où en est la théorie des organisations : un bilan pour un débat", *Le Libellio d'Aegis*, dossier 'spécial Nils Brunsson, volume 3, n° 2, printemps, pp. 1-3

Sommaire

1

DOSSIER SPÉCIAL NILS BRUNSSON

Cinquante ans après sa fondation, où en est la théorie des organisations : un bilan pour un débat
N. Brunsson

4

La mécanique de l'espoir vue par Nils Brunsson : réformons pour être (enfin) rationnels
H. Dumez

9

Drucker, Galbraith, Ghoshal : trois visions critiques de l'ethos managérial
M. Marchesnay

18

Pour l'apprentissage de la non-lecture par le chercheur en gestion
H. Laroche

21

MÉTHODOLOGIE

La théorie en sciences sociales et la notion de mécanisme : à propos de *Social Mechanisms*
C. Depeyre & H. Dumez

25

Jeux d'échelles
A. Borzeix

28

Pour une approche stratégique des architectures sectorielles — Séminaire avec M. Jacobides
C. Curchod

34

SÉMINAIRE "RÈGLE"

Règles et conventions : l'approche économique — Séminaire avec O. Favereau
J.-B. Suquet

46

Quelle histoire des règles ? — Séminaire avec P. Napoli
J.-B. Suquet

56

Programme des prochains séminaires AEGIS

Les autres articles de ce numéro & des numéros antérieurs sont téléchargeables à l'adresse :

<http://erg.polytechnique.fr/v2/aegis.html#libellio>

Cinquante ans après sa fondation, où en est la théorie des organisations : un bilan pour un débat

On peut considérer que la théorie des organisations va bientôt fêter son cinquantième anniversaire. En 1958 en effet, était publié *Organizations*, par James March et Herbert Simon. Même si des travaux l'avaient précédée, cette publication marquait le point de départ d'une vaste expansion des études concernant les organisations. Aujourd'hui, la théorie des organisations constitue un domaine bien établi, qui occupe de nombreux chercheurs, magazines, et conférences. C'est à la fois un domaine captivant et innovant, et un domaine ouvert aux influences d'autres disciplines : la théorie des systèmes, la psychologie cognitive, la théorie sociologique institutionnelle, et plus récemment, les études sur les sciences et la technologie.

L'inverse me semble moins vrai. En dépit d'un domaine étendu et de résultats intéressants, mon impression est que la théorie des organisations a eu une influence faible sur les autres disciplines. Même la notion centrale d'« organisation » n'a pas réussi à faire une percée. On retrouve rarement cette notion en science politique ou en sociologie (en dehors bien sûr de la sociologie des organisations). En science politique, il est courant d'appeler les organisations « institutions » (ce qui crée souvent une certaine confusion). Dans d'autres cas, on appelle les organisations bureaucraties, administrations, réseaux, mouvements, communautés, hiérarchies, etc. La science administrative (ou *public administration*) est aujourd'hui un domaine séparé avec ses propres revues et elle se trouve de facto séparée de la théorie des organisations. Le seul domaine où l'on parle d'organisations, dans une certaine mesure, est celui qui, en science politique, traite des « organisations internationales ». Mais même ici, les influences provenant de la théorie des organisations sont quasiment inexistantes. Dans une partie des études sur les sciences et la technologie, le rôle des processus organisationnels est souligné, mais les chercheurs qui les pratiquent semblent avoir tendance à réinventer la roue plutôt qu'à emprunter ses résultats à la théorie des organisations.

D'où vient cela ? A mon avis, une des raisons en est peut être que beaucoup de chercheurs en sciences sociales s'intéressent plus aux résultats qu'aux essais, aux tentatives qui peuvent échouer. Organiser, c'est essayer de créer un ordre, ce qui ne réussit pas toujours. Pour un chercheur, il est peut-être plus aisé d'étudier des ordres existants, comme la culture ou les institutions, que des processus, des tentatives d'instituer un ordre.

Mais peut-être nous aussi, théoriciens des organisations, avons notre responsabilité dans cet état de fait. Je voudrais ici relever quelques particularités des études en théorie des organisations qui peuvent avoir contribué à faire apparaître ces études comme peu pertinentes.

La première est l'insistance mise sur la déconstruction. Une grande partie des travaux en théorie des organisations menés ces 60 dernières années ont en effet été consacrés à montrer que des organisations ne fonctionnent pas comme elles disent qu'elles fonctionnent, que les décisions et les actions ne sont pas toujours liées entre elles, et qu'il existe une différence entre le formel et l'informel. Ces travaux ont été importants. Mais il est assez aisé d'aboutir à la conclusion que l'organisation formelle n'a pas d'importance. Pourtant, le fait qu'existe une organisation formelle fait une différence. Cela a un impact sur ce que les gens font et peuvent faire et, dans l'analyse, il faut tenir compte du fait que nous avons affaire à une organisation, ou, au contraire, par exemple, à un réseau ou un mouvement social qui n'a pas donné lieu à une organisation et qui ne fonctionne pas de la même manière.

La deuxième caractéristique de la théorie des organisations est que la notion d'organisation qu'elle retient est étroite. Les travaux ont porté sur les entreprises, les associations ou les agences publiques. Par contre, les États ne sont souvent pas vus comme des organisations, alors qu'ils constituent le phénomène le plus proche de la définition habituelle d'une organisation. Les États sont parfois vus comme une force extérieure et régulatrice, mais rarement identifiés comme des organisations. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les chercheurs en science politique aient peu emprunté à la théorie des organisations.

Troisièmement, dans les recherches, la notion d'organisation renvoie à l'organisation formelle, plutôt qu'à la tentative d'organiser – l'*organization* plus que l'*organizing*. Du coup, le terrain couvert par les recherches est très vaste. Ces dernières se sont en effet intéressées à des phénomènes très divers : le développement de réseaux, les discriminations selon le sexe ou l'origine ethnique, les différences sexuelles (« *gender issues* »), etc. Les autres chercheurs en sciences sociales peuvent alors facilement reconnaître leurs propres domaines d'études dans les études organisationnelles. En même temps, ils ont du mal à voir ce qui est particulier dans le phénomène organisationnel. Qu'est-ce, en réalité, que le *processus organisationnel* dans une organisation ? Il est important de pouvoir répondre à cette question.

Quatrième et dernière caractéristique : la critique est devenue dominante. Une des forces de la théorie des organisations, on l'a dit, est qu'elle est ouverte à l'influence et aux apports d'autres disciplines. Mais parfois les influences venant de l'extérieur apparaissent dominantes. Un exemple est donné par l'impact extraordinaire qu'a eu ces dernières décennies la théorie institutionnelle. La perspective institutionnelle constituait une critique fondamentale de la théorie des organisations. L'idée principale était qu'une grande partie de ce que les théoriciens des organisations avaient considéré comme des ordres organisés et locaux étaient en fait l'expression d'institutions sociales plus larges. Cette critique était en grande partie légitime et, de plus, elle a été féconde pour les études sur les organisations menées par la suite. Toutefois, le point essentiel est que la dénégation de l'importance de l'organisation est devenue la perspective dominante en théorie des organisations, et apparemment pour longtemps ! La notion d'institutions de formes diverses (promues par des « entrepreneurs institutionnels » !) est devenue si prégnante que la notion d'organisation semble parfois avoir disparu. Si même les théoriciens des organisations ne parlent plus d'organisation, qui va le faire ?

En disant tout cela, je ne veux pas dire que nous devrions arrêter de séparer le formel et l'informel, arrêter d'étudier les entreprises et les associations, ou arrêter d'être ouverts aux influences des autres disciplines. Mon avis est plutôt qu'il est important aussi de se concentrer « sur le fond de l'affaire ». Il serait intéressant de voir plus d'é-

tudes dans lesquelles une distinction plus claire serait tracée entre les organisations et les processus organisationnels, dans lesquelles la signification de ces phénomènes pour des actions ayant cours dans le cadre de l'organisation et hors de ce cadre serait mieux analysée. Il serait intéressant de voir plus d'études sur l'organisation (au sens de *organizing*, du processus organisationnel) en dehors des organisations formelles et entre des organisations formelles. Et il serait également intéressant d'employer les théories des organisations pour étudier les États ■

Nils Brunsson

SCORE – Stockholm School of Economics

Secrétariat de rédaction et mise en forme : Michèle Breton